

Procédure Licences 2019-2020

Gestion des licences :

LADEVEZE SADRA
06 26 98 55 80
club.lemanstriathlon@gmail.com

⇒ Rappel du fonctionnement :

1) Tu étais licencié en 2019 au club Le Mans Triathlon :

A compter du 14 Octobre 2019, tu peux renouveler ta licence en te connectant à ton espace personnel FFTRI. Tu sélectionnes le club Le Mans Triathlon dans la liste des clubs.

2) Tu étais licencié dans un autre club FFTRI en 2019 :

A compter du 16 septembre 2019, tu peux te connecter à ton espace personnel FFTRI, et faire une mutation vers le club Le Mans Triathlon dans la liste des clubs.

Nb : Tu auras 20€ de frais de mutations à payer comme pour toute mutation.

3) Tu n'étais pas licencié dans un club FFTRI en 2019 :

A compter du 16 septembre 2019, tu peux suivre la procédure suivante :

- > FFTRI.com
- > Espace Tri
- > Se licencier
- > Sélectionner le club Le Mans Triathlon

Procédure Licences 2019-2020

⇒ Procédure :

⇒ Demande de Licence FFTRI signée (téléchargée sur le site FFTRI).

<http://espacetri.fftri.com/> - icône **SE CONNECTER** – Votre identifiant est votre adresse email ou numéro de licence, si vous avez perdu votre mot de passe, cliquer sur mot de passe oublié.

⇒ Certificat médical signé + cachet du médecin avec la mention obligatoire « pratique du Triathlon en compétition » (un certificat médical type en pièce jointe) ou réponse « Non » à toutes les questions.

⇒ Prise de licence auprès du club, téléchargement des dossiers, paiement en ligne à l'adresse suivante :

<https://www.helloasso.com/associations/le-mans-triathlon/adhesions/licence-2020/widget>

⇒ Vous adhérer ou renouveler votre adhésion à votre club, votre association. Comme dans toute association, pour que celle-ci vive, chaque membre est tenu de s'y engager, de s'y investir. Votre engagement en plus de ceux que vous avez peut-être déjà sera d'apporter votre contribution à la réussite du Triathlon annuel de votre club. C'est pourquoi il vous est demandé sur le portail d'adhésion votre permis de conduire ; nous vous demandons également de renseigner le lien suivant afin de choisir un créneau sur lequel vous viendrez œuvrer : <https://doodle.com/poll/skgn4ixeyfzbbuyuf>

L'épreuve aura lieu les 11 et 12 Juillet 2020. Vous pouvez choisir un ou plusieurs créneaux. Votre choix sera modifiable ultérieurement.

Important : votre demande de licence n'est valable qu'après cette dernière étape.

⇒ Pensez signaler tout changement d'adresse postale et email au secrétariat pour faciliter la communication au cours de l'année sportive.

Vous retrouverez ces informations sur :

<https://www.lemanstriathlon.com>

Attention :

👉 Documents à rendre avant le **30 Novembre 2019**

⇒ **Tout dossier non complet ne sera pas pris en compte**